



Communiqué

Le quartier de Sévelin devient une zone de rencontre

Le territoire de 13 hectares du quartier de Sévelin passera entièrement en zone de rencontre d'ici le printemps 2021. La transformation de ce quartier historiquement industriel, mais désormais également culturel, résidentiel, de loisir et de formation sera accompagnée de plusieurs mesures : des aménagements, simples et abondants, seront en effet déclinés sous la forme de zones de séjour en gravier dans lesquelles prendront place du mobilier, des arbres et de la végétation. Le projet, dont la mise à l'enquête est prévue pour le mois d'août, s'inscrit dans la politique de la Municipalité de valorisation de l'espace public « Rues vivantes » et vise à rendre le quartier le plus convivial possible tout en s'intégrant à l'identité des lieux.

La Municipalité, dans le cadre de sa politique de valorisation de l'espace public « Rues vivantes », a décidé de la création d'une zone de rencontre sur la totalité du quartier de Sévelin. Cette transformation, qui favorise la convivialité, est accompagnée par de nombreux aménagements de l'espace public prévus pour être en adéquation avec les usages des lieux. Ils sont également conçus pour répondre aux besoins des nouveaux habitant·e·s ainsi qu'à ceux des nombreux étudiant·e·s et travailleur·euse·s.

La Municipalité a en outre souhaité que ce projet s'inscrive dans la politique écologique et de lutte contre le réchauffement climatique portée par la Ville, en intégrant au projet une dimension paysagère marquée et abondante.

La nouvelle zone limitée à 20km/h pour les véhicules motorisés sera par ailleurs plus attractive pour la mobilité alternative. En effet, la création d'un l'ascenseur entre Sévelin et Sébeillon engendrera un axe de mobilité douce nord-sud en lien avec le passage inférieur « Tivoli-Sévelin », réalisé en 2015, et favorisera le désenclavement du quartier, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Contexte

Le passé industriel du quartier se traduit aujourd'hui par un espace routier généreux et essentiellement fonctionnel qui n'est toutefois plus en adéquation avec les usages quotidiens, principalement piétons. Par exemple, et comme l'ont relevés les participant·e·s au processus participatif, initié par la Ville, « Sévelin Demain », les espaces dédiés aux piéton·ne·s sont assez mal définis, notamment entre les aires de circulation et de stationnement, et malgré le fait que les activités de logistique et liées à la circulation des poids lourds tendent toutefois à diminuer avec l'évolution du site.

Cette nouvelle zone de rencontre s'inscrit dans l'évolution que Sévelin a connue au fil des ans. En effet, le quartier compte aujourd'hui des lieux culturels d'importance, des lieux de loisirs, des écoles professionnelles, un gymnase cantonal, des restaurants et des bars, des résidences ou encore des locaux administratifs. En outre, ce projet s'inscrit également dans la continuité des aménagements entrepris dans le quartier par exemple lors la mise en œuvre du nouveau périmètre légal de prostitution instauré en 2018, qui a été notamment accompagné par une redéfinition du schéma de circulation, par la sécurisation de certains cheminements et par des aménagements ponctuels de surface.

Aménagements

Les particularités urbanistiques du quartier offrent l'opportunité à la Ville de développer des aménagements novateurs. Ainsi, des zones de séjour en gravier seront créés dans lesquelles prendront place du mobilier, des arbres et de la végétation, principalement dans les 3 allées majeure. Les allées latérales, comme celle devant les Docks, seront également transformées de la même manière avec des possibilités d'équipements complémentaires comme des fontaines à boire ou des équipements ludiques.

Environ 50 nouvelles assises (chaises et bancs), adaptées pour les personnes à mobilité réduite, seront également installées. Les bancs et tables en béton existants dans le quartier seront maintenus et en grande

partie améliorés. En outre, le nombre de place de stationnement pour vélo doublera avec la pose de 40 arceaux répartis de manière homogène.

Par ailleurs, près de 1800m² de surfaces perméables et appropriables par les usagers seront créées et près de 160 arbres seront plantés. Il s'agit essentiellement d'aménagements de surfaces n'impliquant pas de travaux lourds sur la chaussée ni de reprise de réseaux souterrains. Ces interventions de désimperméabilisation et de végétalisation se veulent simples et fonctionnelles et ménageant les possibilités d'évolution du quartier à long terme. Le projet prévoit par ailleurs la plantation d'arbres d'essences pionnières présentant l'avantage d'être relativement peu exigeantes quant aux conditions de croissance.

Les aménagements prévus permettront également un accès adéquat aux entrées des immeubles résidentiels, et créeront un cheminement sécurisé pour les étudiant-e-s du gymnase en provenance de la station du m1.

Le projet comporte enfin plusieurs améliorations de l'éclairage public, destinés à la fois à renforcer le sentiment de sécurité de la population et permettant des économies d'énergie.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, tél. +41 21 315 52 00**

Lausanne, le 24 juillet 2020